

# Rapport d'activité synthétique 2021

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021  
**AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE  
LA MALLE  
DELEGATION SERVICE PUBLIC**

## I. LE DESCRIPTIF DU SITE

### Nom de la structure

**Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage LA MALLE**  
260, avenue du Pin Porte Rouge – Quartier La Malle – 13320 Bouc Bel Air

### L'environnement du site

- A 14 km d'Aix-en-Provence et 14 km de Marseille.
- A proximité de la zone commerciale de Plan de Campagne.
- Accessible par la RD 8<sup>N</sup>
- Proche des voies de circulation A 51, RD 6 et RD8<sup>N</sup> ainsi que des commerces et Equipements Publics des communes voisines.
- A proximité des services de transports publics vers Aix en Provence et Marseille.

### Descriptif de l'Aire d'Accueil

L'Aire d'Accueil La Malle compte 30 places famille de 120 m2 minimum, dont 2 aménagée pour les PMR. Les places sont toutes équipées d'une douche et son lavabo, d'un WC, d'une cuisine d'été buanderie avec évier et paillasse avec un auvent en dur. Elles disposent de plusieurs branchements électriques ainsi que d'évacuations pour les eaux domestiques, d'une aire de lavage et petit entretien pour véhicules (avec prépaiement), d'un espace de jeux et d'un espace loisirs.

### Date de mise en service et de prise de gestion de l'aire

- Créée par la métropole AMP et inaugurée le 18 octobre 2016, l'Aire d'Accueil La Malle est ouverte au public depuis le 9 décembre 2016.
- ALOTRA gère et anime cette structure depuis son ouverture le 9 décembre 2016.

### Accueil du public et temps de séjour

L'accueil des caravanes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h00 à 12h00.

L'Aire d'Accueil est fermée du samedi 12h00 au lundi 9h et également les jours fériés.

**Le temps de séjour annuel est de 6 mois.** La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

### La participation financière du public

#### Le droit d'usage

- Coût journalier : 3,3 € par jour par place famille
- Eau : 3,60 € le m3 (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)

**Dépôt de garantie : 100€**

## II. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

### A. Régime des biens et entretien

#### 1. Etat des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Installations Electriques	28/11/2021	Qualiconsult
Extincteurs	03/11/2021	ADI protection incendie
Eau	Réseaux de la ville	Société marseillaise des eaux

## 2. Travaux réalisés du 01/01 au 31/12/2021

Travaux réalisés par la Métropole AMP	Travaux réalisés par ALOTRA
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réfection de la murette extérieure</li> <li>Réfection du mur en pierres sèche</li> <li>Remplacement de plusieurs chasses d'eau</li> <li>Empl1 : remplacement platine de porte ; reprise joint silicone évier ; siphon évier remplacé</li> <li>Empl2 PMR : remplacement platine de porte ; remplacement pommeau de douche ; réfection du plafond de la douche.</li> <li>Empl3 : fixation de la grille VMC des toilettes</li> <li>Empl4 : réfection plafond de la douche ; PVC extérieur remplacé ; nettoyage du sol (tâches de rouille)</li> <li>Empl5 : PVC extérieur remplacé ; réfection plafond de la douche ; remplacement du siphon de l'évier ; fixation grille VMC</li> <li>Empl6 : réfection du plafond de la douche ; PVC extérieur remplacé ; réparation chasse-d'eau ; réparation serrure porte wc</li> <li>Nettoyage de plusieurs sol dalle</li> <li>Empl10 PMR : réfection du plafond de la douche ; réparation poignée de porte ; réparation de l'interrupteur de la douche ; fixation du miroir</li> <li>Empl11 : réfection carrelage de la douche</li> <li>Empl12 : remplacement de la grille de la VMC ; nettoyage de la dalle extérieure</li> <li>Empl13 : nettoyage mur intérieur auvent ; reprise de la paillasse de l'évier</li> <li>Empl14 : réfection du plafond de la douche ; réfection de la porte des wc ; remplacement de la serrure</li> <li>Empl15 : nettoyage dalle extérieure ; PVC extérieur remplacé ; nettoyage sol douche (tâches de rouille)</li> <li>Empl16 : reprise angle de la paillasse ; PVC remplacé ; nettoyage dalle extérieure ; serrure remplacée</li> <li>Empl17 : poussoir WC remplacé ; canalisation des toilettes régulièrement bouchées ; PVC remplacé</li> <li>Empl20 : réfection du plafond de la douche ; remplacement d'une faïence évier</li> <li>Empl24 : fixation du panneau grillagé ; nettoyage des abords</li> <li>Empl26 : remplacement bec évier ; remplacement d'une faïence à la crédence évier ; nettoyage de la dalle extérieure</li> <li>Empl27 : nettoyage de la dalle extérieure + espaces verts</li> <li>Empl28 : PVC remplacé ; intervention sur problème élec</li> <li>Empl29 : lavage des murs du auvent ; PVC remplacé ; siphon évier remplacé ; problème élec sur emplacement</li> <li>Empl30 : réfection peinture porte local technique</li> <li>La poubelle du boulodrome a été détruite avec l'accord du déléguant</li> <li>Les poubelles du square et aire de jeux ont été comblées avec l'accord du déléguant</li> <li>Dans le cadre de la levée de réserves : sur l'ensemble des emplacements reprisent des enduits des murs et peinture des murs ; pose de cornières de protection d'angles de murs.</li> <li>Entretien des espaces verts : taille des arbres et tonte de l'herbe</li> <li>Dépose de branchement illicite régulier sur logette extérieure et branchement pirate sur poteau EDF sur la RD60</li> </ul>

## B. Régime financier 2021

Du 01/01 au 31/12/2020	2020	2021	Evolution en %	Commentaires
Le budget total de l'Aire d'Accueil (en euros) en recette	256 375 (c)	265 596 (c)	4	
Le montant de la participation de la MAMP	110 278 (d)	110 278 (d)	-	Revalorisation conventionnelle Nouvelle DSP
Soit en % du budget total	43% (d)/(c)	42% (d)/(c)		
Participation des usagers, Droit usage, Produits activités, Cotisations	64 661 (f)	73 763 (f)	14	
Soit en % du budget total	25% (f)/(c)	28% (f)/(c)		
ALT2 - AGAA	79 982 (j)	80 307 (j)	0	
Soit en % du budget total	31% (j)/(c)	30% (j)/(c)		
Dépenses réalisées (en €)	234 859	266 557	13	
Montant déficitaire	-	-		
Montant excédentaire	21 516	-961		

### Commentaires :

→ Ce résultat s'explique par une montée en charges, notamment celles liées au personnel. Pour arriver à une année conforme au cahier des charges. Cependant, le taux d'occupation n'est pas à la hauteur du prévisionnel.

Du 01/01 au 31/12/2021	2020	2021	Evolution %
Coût total des charges (eau, électricité, téléphone) en €	46 749	62 064	33

## III. QUALITE DU SERVICE

### A. Situation du personnel

- 1 Chef d'établissement
- 0,5 Travailleur Social Animation
- 1,5 Agent technique/Astreintes

Pour compléter cette équipe, **une mutualisation des moyens humains et une nouvelle organisation des services** ont été mises en place, conformément à la délégation de service public 2019/2026.

Un Responsable du Pôle de Gestion locative et un Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil de la métropole sont nommés. Le Responsable du Pôle de Gestion locative a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'Accueil de la Métropole AMP : Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites.

Le Responsable du Pôle Social Animation a pour mission d'organiser, animer et mettre en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP

### B. Partenariat

Il y a 5 partenaires institutionnels et 17 partenaires associatifs

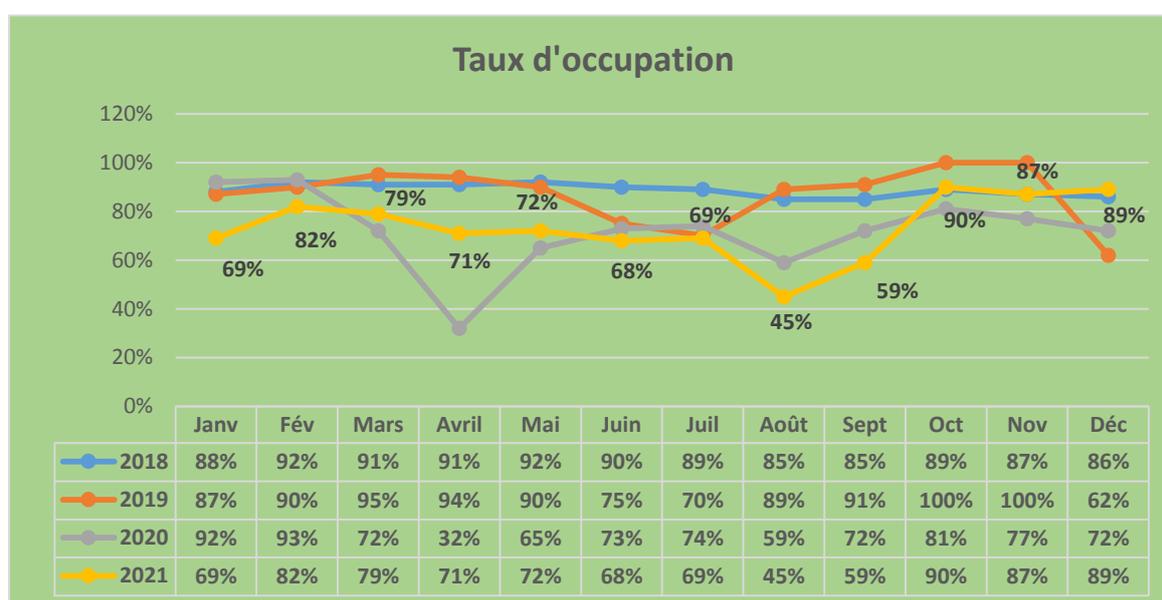
### C. Services effectifs 2021

#### 1. La fréquentation de l'aire

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes différentes, petites et grandes, sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100.

Du 01/01 au 31/12/2020	2020	2021	Evolution %
Nombre de caravanes	226	256	13
Nombre total de personnes accueillies	524	642	23
Nombre de familles accueillies	174	184	6
Taux d'occupation(%)	72%	73%	+1pt
Nombre moyen journalier de caravanes)	43	31	-28
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	45	43	-4



#### Commentaires :

Le taux d'occupation reste constant sur l'année 2021 par rapport à 2020, à partir du mois d'octobre les familles s'installent, afin de passer les mois d'hiver. La durée de séjour est également stable. Nous observons une nette progression sur le nombre de personnes accueillies (+ 25%) cela s'explique par un nombre important d'enfants de moins de 18 ans.

## 2. Accueil

**Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne** (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») **et par l'animation globale** menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux. Nous n'avons eu aucune procédure de justice à entamer, ni de demandes de dérogation de dépassement de séjour pour cette année.

## 3. Perception des droits

Du 01/01 au 31/12/2021	2020	2021	Evolution %
Nombre de journées caravanes	7 889	7 954	1
Droits d'usage et Fluides encaissés en €	64 621	73 763	14

#### 4. La gestion quotidienne de l'aire

Au titre de la gestion de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargé :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

Nous n'avons eu aucun interdit, ni dépassement de séjour pour cette année.

#### 5. Services rendus

Le tarif appliqué aux enfants du voyage de l'Aire de la Malle est celui appliqué aux enfants de la commune soit de 2.85 euros.

#### D. Animations et actions socio-éducatives

**L'objectif principal de cet équipement est d'aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.**

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour aider les gens du voyage :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- La santé et la prévention
- L'animation et l'accès à la culture

Au niveau de l'accueil et du suivi des familles	2020	2021	Evolution en %
Interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...)	211	238	12.8
Nombre de dossiers RSA	0	0	0
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	35	136	288.7

Au niveau de la scolarisation et soutien scolaire	2020	2021	Evolution en %
Elèves en maternelle (Maternelle de Simiane Collongues Edouard Labeille)	0	3	-
Elèves en primaire (Ecole primaire de Simiane Collongues Marius Roussel)	2	15	650

Au niveau de la santé et de sa prévention	2020	2021	Evolution en %
Information santé / prévention	49	167	36.73

Au niveau de l'accès à la culture	2020	2020	Evolution en %
Personnes en ateliers, loisirs et créativité	177	284	60.45
Personnes en animation culture et découverte	174	187	7.47
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	27	76	181.5

#### E. Adaptation du service aux besoins des usagers

L'Aire de Stationnement poursuit son rôle d'accueil en assurant des relations constantes avec notamment les Services de la Métropole AMP.

#### CONCLUSION

Dans le cadre de Délégation de Service Public 2019/2026 ALOTRA a été retenue pour l'animation, l'entretien et la gestion des Aires d'Accueil des gens du voyage, et des Terrains de Grands passages de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, cette nouvelle DSP a nécessité :

- une nouvelle organisation à l'échelle des 4 aires d'accueil de la Métropole AMP, entraînant notamment la création de nouveaux postes et leur mutualisation.
- la mise en œuvre du projet social qui définit pour une durée de 7 ans (2019-2026) sa stratégie d'Animation et d'action socio-éducatrice sur les Aires d'Accueil des Gens du Voyage métropolitaines.

Pour mener à bien ses missions, ALOTRA a souhaité avec le soutien du Cabinet Cap Méditerranée, associer au projet, un dispositif d'évaluation s'inspirant de la méthodologie de l'évaluation dynamique des organisations publiques. L'effectivité des opérations mises en œuvre (cohérence avec les intentions, efficacité au regard des objectifs) et l'impact de ces actions sur les pratiques sociales et les conditions de vie des publics destinataires. (Efficacité, utilité sociale) seront ainsi analysés pour permettre un réajustement des actions proposées, si nécessaires.

Alotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Alotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des aires d'accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA ne se substitue pas à ce rôle des élus, et sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

**Au regard de l'expérience positive de gestion/animation de l'Aire d'Accueil des gens du voyage La Malle, en 2021, ALOTRA confirme sa volonté initiale d'étendre son champ d'intervention au domaine de la gestion/animation des Aires d'Accueil.**

